

GIE Legal2digital

SELARL KINE DAGONI

Annonce n° 1387
Type Constitution de société
Parution web 14/04/2025
Parution print 14/04/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BANDRELE du 18/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : SELARL KINE DAGONI,
- Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée,
- Siège social : 4 rue Foundi Anroutou 97660 BANDRELE,
- Objet social : l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute,
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
- Capital social : 1.000 euros,
- Gérance : Monsieur Tony MARREAUD demeurant au 4 rue Foundi Anroutou 97660 BANDRELE et Monsieur Xabier IRIBARREN RIVERA demeurant au 41 Boulevard de la Marine (Majimeuni) 97620 BOUENI.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MAMOUDZOU.

Pour avis
La Gérance

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.